

Bienvenue à vous !

Écrit par Maryline

Samedi, 07 Juillet 2007 09:54 - Mis à jour Mercredi, 12 Mai 2010 11:24



Bienvenue à vous !!!

Pourquoi créer un club canin ?

Il permet :

* d'assurer l'éducation sociale de tous les chiens afin de contribuer à une meilleure insertion du chien dans la société

* aux cynophiles passionnés de pratiquer une activité favorite.

Un club canin accueille des maîtres conscients que leur chiens doit recevoir une éducation adaptée à son statut de chien. Il est impératif pour vivre harmonieusement avec le chien de connaître et comprendre sa psychologie, ses comportements et ses besoins, bref, apprendre à "parler chien", l'inverse n'étant pas possible.

L'encadrement des cours, activités sont effectués par des personnes formées par la CNEAC.

Lorsque les maîtres sont suffisamment formés, ils peuvent passer le Certificat d'Aptitude à l'Education du Chien (CAESC) délivré par la CNEAC ou le Certificat de Sociabilité CSAU.

Bienvenue à vous !

Écrit par Maryline

Samedi, 07 Juillet 2007 09:54 - Mis à jour Mercredi, 12 Mai 2010 11:24

Les activités prévues dans ce club

Toutes activités ou disciplines canines ne comportant pas de mordant soit :

Dans un premier temps, une Ecole du Chiot, de l'Obéissance Canine (affiliation à la CUN) et du CaniCross et CaniMarche et Chiens Visiteurs (affiliation à la CNEA) et du cavage (affiliation à quoi ????) : ces activités ne demandent pas un investissement et un équipement important. Il permet le démarrage du club

Dans un deuxième temps, pratique du pistage (affiliation à la CUN) et de l'Agility (affiliation à la CNEA) : si les finances le permettent ainsi que les formations requises